RAPPORT ANNUEL 1988

Radio Québec

91-07148/

photo de la page couverture:
décor de l'émission PARLER POUR PARLER
figurante: Catherine Marquis
photographe: Robert Marquis
conception visuelle: Jean Seyers

Monsieur Robert Dutil
Ministre des Communications du Québec
1037, rue De La Chevrotière
Édifice G, 3e étage
Québec (Québec)
G1R 4Y7

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 18 du chapitre S-11.1 des Lois refondues du Québec, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des activités et le rapport du vérificateur général pour l'exercice 1987-1988 de Radio-Québec, soit du 1er avril 1987 au 31 mars 1988.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente-directrice générale,

Françoise Bertrand

Francoise Bertrand

SOMMAIRE

Message de la présidente-directrice générale 09
Message du président du conseil d'administration 11
I Les faits marquants 12
II L'institution 16
le conseil d'administration 17
la direction 18
les relations institutionnelles 20
III La programmation 21
les stocks d'émissions 22
la diffusion 22
les émissions éducatives formelles 23
les émissions éducatives non formelles 24
les émissions régionales 26
les émissions pour enfants 26
la place des communautés culturelles 27
les coproductions 27
les acquisitions 27
l'auditoire 30
le marketing 32
IV L'administration et la technique 33
le personnel 34
le réseau 34
les équipements techniques 35
l'informatique 35
les finances 36
les adresses 38
V Le rapport du vérificateur général du Québec 41

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Au cours de l'exercice qui se termine, Radio-Québec a eu 20 ans. Créée en 1968, diffusant depuis 1972, la Société de radio-télévision du Québec est maintenant un partenaire adulte et entier de la trame télévisuelle québécoise.

Jeune pour une institution mais mature pour une télévision, Radio-Québec aura connu diverses phases au cours de ces années: développement, remises en question et interrogations de tout ordre qui s'inscrivent inévitablement au tableau de vie de tout organisme de création.

L'année écoulée aura, à cet égard, été marquée d'un événement majeur, soit le dépôt, le 30 mars 1987, du rapport «Bilan et perspectives de la Société de radio-télévision du Québec» par le gouvernement du Québec. Énonçant diverses hypothèses relatives au fonctionnement et au devenir de Radio-Québec, le gouvernement y fit ses choix et annonça sa décision de maintenir une télévision d'État, financée en partie par les fonds publics et ayant pour mission de produire et de diffuser, sur l'ensemble du territoire québécois, une programmation éducative et culturelle.

Radio-Québec vivrait donc, mais elle vivrait différemment: structures plus légères, revenus autonomes plus considérables, affectation d'une partie significative du budget de programmation aux coproductions avec le secteur indépendant, rationalisation.

Si rien de tout cela n'était complètement étranger à Radio-Québec, le coup de barre n'en était pas moins réel et ce, dans un contexte où le marché de la télévision québécoise, y compris Radio-Québec, devait s'adapter à l'arrivée toute récente du nouvel intervenant qu'était Télévision Quatre-Saisons, et à la naissance annoncée des canaux spécialisés.

Exercice d'adaptation, 1987-1988 aura de fait été marquée au coin du nécessaire défi de l'évolution. Faire une télévision à la fois fonctionnelle et soucieuse de son mandat, aborder ses réalisations et créations avec un essentiel souci d'efficacité, assumer son engagement dans le milieu et dans l'industrie à laquelle elle appartient de plein droit, voilà en quoi consiste l'avenir immédiat de la Société de radio-télévision du Québec.

N'ayant assumé la présidence de cet organisme qu'après la fin de l'exercice couvert par le présent rapport, je tiens néanmoins à préciser que je m'associe aux réalisations de Radio-Québec. J'y suis venue parce que je croyais à la fois à son passé et à son avenir. Aussi ai-je choisi d'y travailler au présent.

Et ce présent est à l'heure de l'harmonisation des rapports organisationnels tout autant que du positionnement au sein d'un marché. Reconnaissance de la nécessité des inévitables ajustements, adaptation aux changements, respect mutuel et volonté commune des artisans de créer et de produire, telles sont donc les tâches organisationnelles auxquelles l'institution qu'est Radio-Québec doit s'attaquer pour bien servir la société québécoise.

Et cette télévision qu'est également, qu'est d'abord et avant tout Radio-Québec, doit relever avec succès son pari d'ouverture sur la société, ses intervenants et décideurs, ses membres et partenaires car Radio-Québec entend demeurer le reflet de cette société qu'elle a mandat de servir, ainsi qu'un instrument original et efficace de son développement culturel, éducatif, économique et social.

Françoise Bertrand

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le marché de la télévision a été caractérisé en 1987 par une vive concurrence entre les quatre réseaux francophones. Dans ce contexte effervescent, Radio-Québec a choisi de se consacrer à une programmation éducative et culturelle tout en essayant d'intéresser le public le plus large possible, convaincue que c'est ainsi qu'elle peut le mieux servir l'ensemble de la société québécoise.

En quelque sorte, le bilan du présent exercice est le premier qui s'inscrit dans le cadre des positions gouvernementales exprimées au printemps 1987 dans un document intitulé «Bilan et perspectives de la Société de radio-télévision du Québec». Le mandat précis qui en découlait a amené la Société à accélérer et à consolider les processus de développement déjà existants et à se définir de nouveaux objectifs dont ceux d'une meilleure gestion et d'un développement serein.

Tout n'est pas fait bien sûr, et les années qui viennent seront déterminantes quant à son développement. Mais rendons hommage aux artisans du changement et saluons les réalisations qui ont permis à Radio-Québec de devenir ce réseau qui couvre l'ensemble du territoire québécois, avec une production éducative et culturelle qui a su se faire attrayante et innovatrice en assimilant les règles du marché télévisuel.

Télévision-laboratoire à plusieurs égards, Radio-Québec a su composer avec les contraintes qui étaient siennes sans jamais oublier sa mission et sa raison d'être.

Au nom du conseil d'administration, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à monsieur Jacques Girard qui a présidé aux destinées de Radio-Québec de 1983 à l'été 1988, pour les éminents services qu'il a rendus à la Société. Sous sa direction, celle-ci a connu une période caractérisée par l'innovation et par des progrès remarquables.

À celle qui lui a succédé, madame Francoise Bertrand, le conseil d'administration offre tout son appui pour que s'effectue cette consolidation et se poursuive ce développement qui sont seuls gages d'un avenir à la mesure des espoirs qu'a mis en la télévision éducative et culturelle la société québécoise.

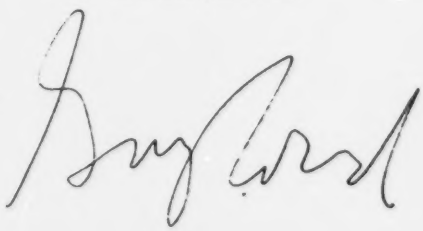

LES FAITS MARQUANTS

Radio-Québec a eu vingt ans en 1988

Créé le 22 février 1968 par le Premier ministre Daniel Johnson, l'Office de radio-télédiffusion du Québec produisait, à ses débuts, des émissions éducatives pour le compte des ministères et organismes gouvernementaux. Sa collaboration avec le ministère de l'Éducation a permis, entre autres, la réalisation d'importantes séries pour enfants telles que LES ORALIENS et LES CENT TOURS DE CENTOUR.

Ce n'est qu'en 1972 que l'ORTQ diffusa ses premières émissions en ayant recours aux services de câbiodistributeurs à Montréal et à Québec. L'inauguration de son propre réseau d'antennes eut lieu en 1975 avec la mise en opération de ses toutes premières antennes UHF à Montréal et à Québec. Au cours des dix années qui suivirent, l'ORTQ, devenue la Société de radio-télévision du Québec, implanta douze autres stations émettrices et trois stations réémettrices sur l'ensemble du territoire québécois. Aujourd'hui son réseau lui permet de rejoindre plus de 91% de la population, sans compter l'accessibilité des émissions via le câble, ce qui porte à 95% le pourcentage de la population pouvant capter Radio-Québec.

Diffusant plus de 4000 heures d'émissions, Radio-Québec est maintenant reconnue comme une importante entreprise de télévision remplissant un mandat unique au Québec, celui de la télévision éducative et culturelle.

En 1987, après avoir analysé la performance et la gestion de Radio-Québec, le gouvernement confirmait sa volonté de maintenir la télévision d'État.

La gestion

Radio-Québec a consacré beaucoup d'efforts en 1987-1988 pour améliorer la gestion de ses activités et par là, sa productivité. Qu'il s'agisse de l'implantation de nouveaux outils de gestion, de la restructuration de ses activités ou encore de la recherche de revenus autonomes, Radio-Québec a su raffiner ses méthodes de gestion en fonction des attentes du gouvernement et des besoins des télespectateurs.

Le conseil d'administration a pour sa part consolidé ses divers comités en y nommant de nouveaux membres en début d'année. Le comité de programmation était chargé d'étudier les orientations de la programmation 1988-1989; le comité de vérification a eu pour mandat de conseiller sur la gestion financière tandis qu'un comité ad hoc s'est penché sur les questions relatives aux installations de Radio-Québec devenues inadéquates à la suite de l'augmentation de la production au cours des dernières années.

Radio-Québec a poursuivi sa démarche de rationalisation des coûts d'administration. Sur un budget de 72,5 millions de dollars, elle a réussi à réduire à 10% le pourcentage affecté à l'administration en 1987-1988, comparativement à 11% l'année précédente. Elle a introduit, par le biais du service de l'informatique, le système «Suivi des coûts de production» en vue de mieux contrôler les dépenses reliées aux coûts de production des émissions. De plus, elle a mené les négociations, sans conflit majeur, avec les trois syndicats de la maison, lesquelles négociations ont conduit au renouvellement des conventions collectives pour une durée de trois ans.

Dans le cadre de la restructuration entreprise l'an dernier à la vice-présidence à la programmation et qui s'est poursuivie au cours de l'année écoulée, la Direction de la télévision éducative formelle est maintenant chargée de la conception, de la production et de la programmation d'émissions éducatives formelles tel que son nom l'indique. De son côté, la Direction des activités régionales établit la programmation régionale et en produit les émissions tout en coopérant à la réalisation des séries panquébécoises. Cette direction coordonne aussi les activités des cinq bureaux régionaux. Enfin, la Direction du marketing administre le code publicitaire de la Société et s'occupe de tous les aspects de la commercialisation des émissions de Radio-Québec. Les revenus générés par les activités de cette direction représentaient près de 9% du budget de la Société en 1987-1988.

Investissement supplémentaire dans la programmation

La programmation de Radio-Québec s'est améliorée au cours de l'année 1987-1988, grâce à l'investissement d'un montant supplémentaire de 3,3 millions de dollars. Cette injection s'est opérée en affectant au développement de la programmation la somme de 1,3 million qui constituait une partie de l'augmentation des revenus autonomes. Le reste, soit 2 millions, provenait de la rationalisation des activités de la Société dans divers secteurs.

Grâce à cet investissement, des séries nouvelles ont pu être produites telles 5 POUR 1, un jeu questionnaire sur la langue française, L'INDICE, un magazine à caractère économique, TABLE RASE qui traite d'information internationale.

Les séries BIONDI ET CIE et VIDÉO-TOUR ont également été conçues et réalisées à l'aide de cet investissement de 3,3 millions de dollars, de même que la série dramatique MILÉNA NOVA-TREMBLAY. Par ailleurs, la série C'EST LA VIE a pu bénéficier d'une partie de l'investissement pour compléter la conception de cette émission axée sur les événements majeurs de la vie après 55 ans.

Développement de TV5

Radio-Québec est fière de participer au Consortium de télévision Québec-Canada qui diffuse les émissions de ses différents partenaires sur TV5 en Europe et en Afrique du Nord. L'année 1987-1988 aura été marquée par le développement majeur de TV5 maintenant autorisée à diffuser des émissions francophones au Canada, le CRTC lui ayant accordé une licence à cet effet en novembre 1987.

Les émissions les plus regardées

Tout en respectant rigoureusement son mandat de télévision éducative et culturelle et les critères de qualité qui lui sont propres, Radio-Québec a réussi, en 1987-1988, à s'attirer de très vastes auditoires non seulement avec des émissions spéciales mais aussi avec des émissions régulières qui découlaient de son mandat et de sa démarche éducative.

Ainsi, RETOUR AU TITANIC a enregistré un auditoire moyen de plus d'un million et demi de téléspectateurs, soit plus de la moitié des Québécois francophones à l'écoute de la télévision le soir du 28 octobre 1987.

La série dramatique AVEC UN GRAND A, écrite par Janette Bertrand, a obtenu une moyenne de 691 000 téléspectateurs pour 12 semaines de diffusion au printemps 1988. L'un des épisodes, GISÈLE ET MARC, réalisé par Nicole Faucher et mettant en vedette Ginette Reno, a atteint plus de 930 000 téléspectateurs, le 25 mars 1988.

Les séries régulières de Radio-Québec telles que DROIT DE PAROLE et PARLER POUR PARLER ont rejoint pour leur part des auditoires supérieurs à 800 000 téléspectateurs. En effet, le DROIT DE PAROLE aux champions du remariage, réalisé par Jean-Pierre Morin, a rejoint 849 000 téléspectateurs le 8 janvier 1988, tandis que PARLER POUR PARLER, d'après une idée originale de Janette Bertrand et une réalisation de Gaëtan Lavoie, a recueilli un auditoire de 808 000 personnes le 25 mars 1988. Enfin, l'émission spéciale de PARLER POUR PARLER sur la question du sida a su intéresser 796 000 téléspectateurs le 26 février 1988. Mentionnons que ce projet de Gaëtan Lavoie a été le fruit d'une collaboration spéciale avec le département de santé communautaire de l'hôpital St-Luc ainsi qu'avec le département de sexologie de l'UQAM qui a effectué un sondage sur l'attitude des Québécois face au sida. Le journal La Presse, de son côté, avait fait état des résultats dans une série de reportages au cours de la même période.

Outre ces auditoires remarquables en 1987-1988, Radio-Québec a eu au printemps 1988 la part de marché la plus élevée de tous les réseaux francophones, le vendredi entre 20 h et minuit, avec 26%.

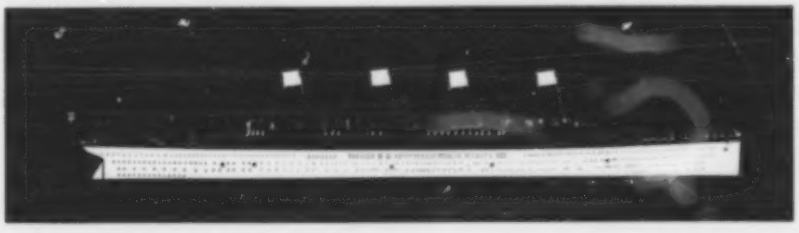

Radio-Québec à l'honneur

Au cours de l'exercice, Radio-Québec, ses artisans et ses collaborateurs ont mérité de nombreux prix tant pour la conception et la réalisation que pour la production et l'animation des émissions.

Disque de platine décerné par l'Association de l'industrie canadienne de l'enregistrement pour la vente de plus de 100 000 exemplaires du microsillon LE NOËL DE PRUNEAU ET CANELLE, un produit dérivé de la série PASSE-PARTOUT;

Certificat de mérite en histoire régionale décerné par la Société historique du Canada à Benoît Beaudry-Gourd des Productions Abitibi-Témiscamingue Inc. et à Radio-Québec pour l'émission À LA CONQUÊTE DU NORD, réalisée par Louise Girard et Yves Lafontaine;

Prix d'encouragement du ministère de l'Enseignement supérieur de la science et de la technologie à Gaétan Myre, responsable pédagogique au Centre spécialisé en pêche du Cégep de la Gaspésie et des Îles, et à Alban Arsenault, réalisateur, pour l'épisode LE CHALUTAGE EN BOEUF de la série TECHNIQUES DE PÊCHE EN MER;

Prix de l'animatrice de télévision en information-actualités du Gala MétroStar à Janette Bertrand;

Plaque d'argent dans la catégorie documentaire décernée par Intercom 87 de Chicago à Coscient Inc. pour l'émission FRANC-PARLER réalisée par Jean Leclerc;

Deuxième prix dans la section Regard canadien sur l'Afrique et les pays créoles décerné par Vues d'Afrique à Robert Cornellier, réalisateur, et Raymonde Provencher, journaliste, pour MOZAMBIQUE, LA FIN D'UN RÊVE, de la série NORD-SUD;

Janette Bertrand: Prix de l'animatrice de télévision en information-actualités du Gala Métrostar

Prix Gémeaux décernés par l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision:

Meilleure interprétation, premier rôle masculin, à Raymond Legault pour son rôle dans LISE, PIERRE ET MARCEL de la série AVEC UN GRAND A, réalisée par le regretté André David;

Meilleur spectacle des arts de la scène à la JOUTE INTERNATIONALE de la série LA SOIRÉE DE L'IMPRO réalisée par Louis Charest;

Meilleure interprétation, émission ou série de variétés ou des arts de la scène, à Robert Lepage pour la SOIRÉE DE L'IMPRO;

Meilleur court métrage au film LE GROS DE LA CLASSE réalisé par Jean Bourbonnais, une coproduction de Spira Film et de Radio-Québec;

Meilleur magazine de variétés à STATION-SOLEIL produit par Pierre Duceppe;

Meilleure direction musicale, émission ou série toutes catégories, à Daniel Mercure pour STATION-SOLEIL;

Meilleur magazine d'information à TÉLÉSERVICE produit par Robert Séguin.

Prix Judith-Jasmin, catégorie télévision, à Francine Fournier pour le MANOIR RICHELIEU un reportage de l'émission LE MAGAZINE, région de Québec, réalisé par Richard Caron;

Prix de l'animatrice préférée de télévision décerné par le Gala Artis 1987 à Claire Lamarche pour DROIT DE PAROLE réalisée par Jean-Pierre Morin;

Prix de l'interprète féminine préférée d'émissions pour enfants à Claire Pimparé pour son rôle de PASSE-CARREAU dans PASSE-PARTOUT décerné par le Gala Artis 87;

Prix de la meilleure émission pour enfants décerné par l'Association nationale des téléspectateurs à PASSE-PARTOUT. Laurent Lachance, chef de projet de la série, a reçu le prix;

Prix de la meilleure émission pour enfants décerné par le Festival de Banff à Jean Bourbonnais pour LE GROS DE LA CLASSE;

De plus, selon l'Office des communications sociales, Radio-Québec a présenté les meilleurs films à la télévision en 1987, puisque 41,4% de ceux-ci se classaient dans les catégories «remarquable» et «très bon».

L'INSTITUTION

Le conseil d'administration

Radio-Québec est dirigée par un conseil d'administration comptant 15 membres tous nommés par le gouvernement du Québec. Il se compose d'un président, du président-directeur général de Radio-Québec, de 11 autres membres dont sept sont domiciliés hors de la région de Montréal, d'un représentant des milieux de l'éducation et d'un représentant des employés de la Société.

Au cours de l'exercice 1987-1988, le conseil d'administration a tenu six séances. Il a étudié, entre autres, le rapport du gouvernement «Bilan et perspectives de la Société de radio-télévision du Québec». Il a adopté les orientations et le plan de programmation 1988-1989. Il s'est penché sur une éventuelle refonte du Règlement sur la gestion financière et a revu la politique commerciale de la Société. Le conseil a également présenté au ministre des Communications un mémoire concernant la Revue des programmes 1988-1989.

Enfin, le conseil d'administration a créé un comité ad hoc pour étudier un ensemble d'hypothèses concernant le réaménagement des installations de Radio-Québec. Ce comité, qui s'est réuni à trois reprises, devrait recommander au conseil la solution la plus avantageuse pour la Société eu égard à la localisation de ses installations.

Durant l'exercice 1987-1988, le comité de programmation constitué de cinq administrateurs s'est réuni à quatre reprises. Il a élaboré, entre autres, des critères d'évaluation des émissions, s'est préoccupé de leur financement et a procédé à l'analyse des mesures d'auditoire. Le comité de vérification, composé de trois administrateurs, a tenu, pour sa part, huit séances. Il s'est penché particulièrement sur un mémoire à l'intention des membres du conseil sur les équilibres budgétaires.

Au 31 mars 1988, le conseil d'administration se composait des membres suivants:

Président du conseil d'administration et du comité exécutif
Monsieur Guy Lord[1]
Avocat
Samson Bélair inc.
Westmount

Vice-président du conseil et du comité exécutif
Madame Pauline Cadieux[1]
Secrétaire générale
Institut national de recherche scientifique
Sainte-Foy

Président-directeur général
Monsieur Jacques Girard[1]
Président-directeur général
Radio-Québec
Saint-Lambert

Administrateurs
Monsieur Thomas J. Boudreau[3]
Sous-ministre
Ministère de l'Éducation du Québec
Sillery

Monsieur Gérard Cellier[1]
Consultant à l'édition
Quebecor Inc.
Montréal

Les membres du conseil d'administration: de gauche à droite, sur la première rangée: M. Gaëtan Lavoie, Mme Denise Robert, M. Guy Lord, président du conseil d'administration, Mme Francoise Bertrand, la nouvelle présidente-directrice générale de Radio-Québec, Mme Gisèle Côté-Harper, M. Guy Lebel; sur la deuxième rangée: M. André Perron, Mme Monique Cyr, M. Gérard Cellier, Mme Pauline Cadieux, M. Joël Simonnet, Mme Linda Otis et M. Thomas J. Boudreau. Deux membres étaient absents au moment de la photo: M. Michel Le Rouzès et M. Nguyen Tin Buu Chau.

La direction

[redacted]

(au 31 mars 1988)

Madame Gisèle Côté-Harper, C.R.[2]
Avocate et professeure
Université Laval
Sainte-Foy

Madame Monique Cyr[2]
Directrice générale
Commission scolaire Outaouais-Hull
Hull

Monsieur Gaëtan Lavoie[3] [4]
Réalisateur
Radio-Québec
Montréal

Monsieur Michel Le Rouzès, c.a.[3] [4]
(Président du comité de vérification)
Comptable agréé et membre associé
Thibault Marchand Peat Marwick
Dorval

Monsieur Nguyen Tin Buu Chau[2] [4]
(Président du comité de programmation)
Directeur du marketing
Bell Canada International
Saint-Lambert

Madame Linda Otis[2] [4]
(Présidente du comité ad hoc sur la relocalisation)
Val d'Or

Monsieur André Perron[1]
Directeur général
Commission scolaire régionale
Louis-Hémon
Dolbeau

Madame Denise Robert
Productrice
Les Films Téléscène
Westmount

Monsieur Joël Simonnet[2]
Professeur
Cégep de Rimouski
Rimouski

Au 31 mars 1988, un poste demeurait vacant.

Présidence et direction générale

Président-directeur général
Monsieur Jacques Girard

Adjoint au président-directeur général et chef de service des relations publiques
Vacant

Secrétaire générale et directrice juridique
Madame Madeleine Leduc

Vérificateurs
Monsieur Claude Brousseau
Monsieur Roger Venne

Vice-présidence à la programmation

Vice-président à la programmation
Monsieur Pierre Roy

Directeur de la planification de la programmation
Monsieur Kees Vanderheyden

Directeur des acquisitions et des coproductions
Monsieur André de Bellefeuille

Directeur des services à la programmation
Monsieur Paul Breton

Directeur du marketing
Monsieur Jean-Louis Nadeau

Directeur de la télévision éducative formelle
Monsieur André Chamberland

Directrice de la réalisation
Madame Nicole LeBlanc

Directeur de la coordination des activités régionales
Monsieur Daniel Beauchesne

Vice-présidence à la technique et à l'administration

Vice-président à la technique et à l'administration
Monsieur Gilbert Buzaré

Directrice des ressources humaines
Madame Carmen Bourque

Directeur des finances et de l'administration
Monsieur André Larin

Directeur du réseau et des aménagements
Monsieur Yvon Malo

Directeur de l'exploitation
Monsieur Gilles Gagné

Chef de service de l'informatique
Monsieur Clément Bourassa

1. membre du comité exécutif
2. membre du comité de programmation
3. membre du comité de vérification
4. membre du comité ad hoc sur les installations

Radio Québec

Radio Québec

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL

Société de radio-télévision du Québec

31 MARS 1988

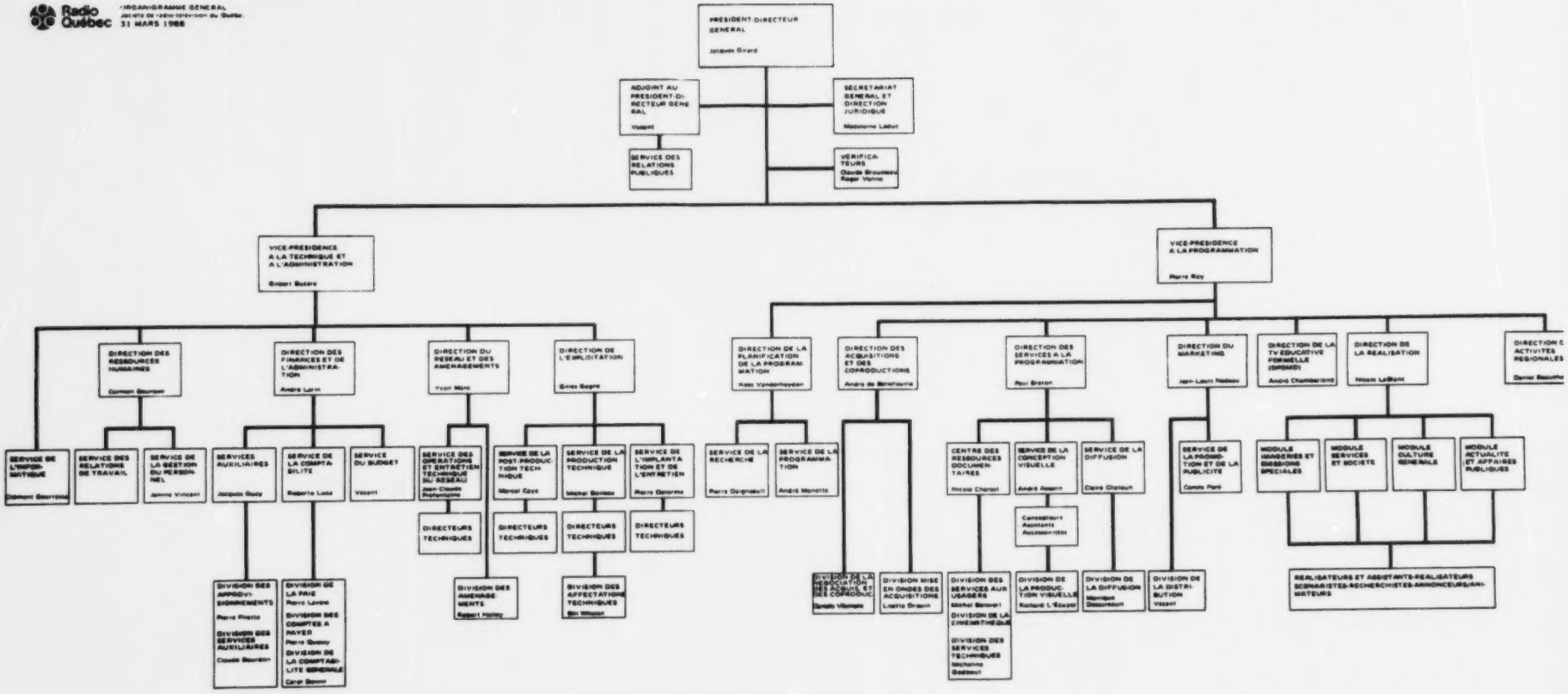

Les relations institutionnelles

Pour remplir adéquatement sa mission, Radio-Québec a entretenu, depuis sa création, des liens privilégiés, tant professionnels qu'administratifs et commerciaux, avec des organismes gouvernementaux, des associations professionnelles, des groupes de recherche. De plus, l'élaboration de sa programmation fait l'objet, chaque année, de consultation auprès de groupes intéressés. Enfin, la production des émissions a, de tout temps, donné lieu à de précieux partenariats.

En 1987-1988, Radio-Québec a développé de nouvelles collaborations, notamment par le biais de sa Direction de la télévision éducative formelle. Celle-ci a vu à la formation de comités de liaison avec le ministère de l'Éducation et celui de la Santé et des Services sociaux. Il en est résulté de fructueuses coopérations qui ont enrichi dans une large mesure la programmation éducative de Radio-Québec.

Sur le plan national, à titre de membre de l'Atec, l'Agence de télévision éducative au Canada regroupant également TVOntario, Access Alberta et Knowledge Network de Colombie-Britannique, Radio-Québec s'est préoccupée du développement de la télévision éducative au Canada. Elle a aussi été très active au sein du Consortium de télévision Québec-Canada qui a contribué cette année encore à la programmation de TV5. En 1987-1988, le Consortium s'est principalement consacré à la préparation de la diffusion de TV5 au Canada, prévue pour l'automne 1988. Radio-Québec est également membre de l'Association de recherche en communication du Québec et du Conseil de presse.

Sur le plan international, Radio-Québec a entretenu des relations avec l'Agence de coopération culturelle et technique dont elle partage les objectifs à plusieurs égards. Elle a participé aux rencontres de la Communauté des télévisions francophones (CTF) et du Conseil international des radios-télévisions d'expression française (CIRTEF), lequel a été présidé de 1984 à 1987 par l'ancien président de Radio-Québec, Monsieur Jacques Girard.

Dans le double but d'offrir à ses téléspectateurs des émissions ou des films de qualité produits à l'étranger et de vendre ses propres émissions, Radio-Québec s'est inscrite aux grands marchés de la télévision ainsi qu'à des festivals reconnus comme étant des lieux de distribution de la production télévisuelle mondiale.

Des représentants de la Société se sont ainsi rendus au Marché international de programmes de télévision (MIP-TV), au Festival des films de Cannes, au Marché international des films et des programmes pour la télévision, la vidéo, le câble et le satellite (MIPCOM), au Marché de Monte Carlo, au Festival de Berlin, à l'American Film Market de New York et au National Association of Television Program Executives (NATPE). Radio-Québec a également participé au Festival des films du monde qui se déroule à Montréal depuis plus de 10 ans.

Par ailleurs, Radio-Québec a pris part à des festivals qui, sans être des marchés, permettent aux artisans de visionner de nouvelles productions et d'enrichir leur pratique par l'échange. C'est dans cet esprit que Radio-Québec a participé à l'Input 88 (International Public Television Screening Conference) et au Festival de Banff où elle a présenté certaines de ses productions. Pour faire suite à l'Input, Radio-Québec a organisé, en collaboration avec Radio-Canada, une manifestation appelée TéléVISIONS 87 (auparavant Post Input), laquelle vise avant tout le ressourcement des artisans de la télévision d'ici en leur présentant des productions choisies au sein du matériel disponible à l'Input et à d'autres festivals importants.

Soucieuse de recueillir les commentaires des téléspectateurs, Radio-Québec a été présente dans quelques salons et congrès qui se sont tenus au Québec en 1987-1988: le Salon international des aînés, le Salon de l'Épargne-placements et le 17e Congrès provincial de la Fédération de l'âge d'or du Québec.

LA PROGRAMMATION

La programmation 1987-1988 s'est inscrite dans un contexte télévisuel particulièrement effervescent. En effet, les quatre réseaux de télévision francophones se sont livré une bataille serrée afin d'offrir aux téléspectateurs une saison de programmation remarquable. Pour sa part, Radio-Québec s'est affirmée en présentant une programmation éducative et culturelle qui s'est distinguée des programmations plus généralistes des autres télévisions.

En 1987-1988, Radio-Québec a proposé une programmation d'éducation non formelle axée sur l'originalité, la variété et la qualité. C'est ainsi que la Société a reconduit les émissions qui ont fait sa renommée. Elle a, par ailleurs, inscrit à sa grille plusieurs nouvelles émissions ainsi que de nombreuses primeurs, particulièrement dans le domaine des films. De plus, elle a maintenu la contribution régionale en privilégiant des émissions susceptibles d'intéresser l'ensemble de la population québécoise. Au chapitre des émissions d'éducation formelle, Radio-Québec a démarré la production de nouvelles séries grâce à l'intégration de la Direction de la télévision éducative formelle qui, auparavant, faisait partie du ministère de l'Éducation. Enfin, Radio-Québec a augmenté tant ses stocks d'heures d'émissions que le nombre d'heures de diffusion à son antenne.

Les stocks d'émissions

Au cours du dernier exercice budgétaire, Radio-Québec a ajouté 1125,6 heures à son stock d'émissions. Les productions autonomes totalisaient 673 de ces heures, soit 59,8%. Celles-ci comprenaient 605,8 heures d'émissions nationales, 43,3 heures d'émissions régionales et 23,9 heures d'émissions éducatives formelles. Pour la même période, les coproductions représentaient 129,7 heures et les acquisitions, 322,9 heures.

La diffusion

En 1987-1988, la diffusion des émissions a totalisé 4304,6 heures, soit environ 150 heures de plus qu'en 1985-1986. En 1986-1987, la diffusion représentait 2722,5 heures, alors que l'exercice ne couvrait qu'une période de 7 mois.

En 1987-1988, plus de 87% du temps, soit 3750,6 heures, était réservé à la programmation régulière tandis que moins de 13% (554 heures) était consacré aux messages publicitaires, à la commandite, aux messages d'intérêt public, aux autopromotions, aux intermèdes, etc.

PASSE-PARTOUT: 20 nouveaux épisodes axés sur la réalité multiethnique

DIFFUSION-RÉSEAU SELON LES CATÉGORIES DE PROGRAMMATION

Catégorie	Heures	Pourcentage
Éducation formelle	1 045,4	27,9%
Culture générale	1 638,8	43,7%
Services et société	586,3	15,6%
Actualités et affaires publiques	480,1	12,8%
TOTAL	**3 750,6**	**100,0%**

Toujours au chapitre de la diffusion, les productions autonomes ont constitué 30% de l'ensemble de la grille horaire, les acquisitions 59% et les coproductions 11%.

DIFFUSION SELON LES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT

ÉMISSIONS DIFFUSÉES POUR LA PREMIÈRE FOIS	Heures
Productions autonomes nationales	506,2
Productions autonomes nationales, éducation formelle	8,8
Productions autonomes régionales	69,4
Acquisitions	292,7
Acquisitions, éducation formelle	115,0
Coproductions nationales	92,2
Coproductions nationales, éducation formelle	12,5
Coproductions régionales	6,9
Coproductions régionales, éducation formelle	3,1
Assemblée nationale	192,6
Sous-total	**1 299,4**

ÉMISSIONS DIFFUSÉES EN REDIFFUSION ET EN REPRISE	Heures
Productions autonomes nationales	411,9
Productions autonomes régionales	132,0
Acquisitions nationales	831,0
Acquisitions, éducation formelle	776,5
Coproductions nationales	153,4
Coproductions nationales, éducation formelle	120,3
Coproductions régionales	6,9
Coproductions régionales, éducation formelle	9,2
Assemblée nationale	10,0
Sous-total	**2 451,2**

AUTRES ÉMISSIONS – TOUTES DIFFUSIONS	Heures
Messages publicitaires et commandite	103,0
identifications et liens, autopromotions, messages d'intérêt public, intermèdes, temps d'occupation d'antenne	451,0
Sous-total	**554,0**
TOTAL	**4 304,6**

Les émissions éducatives formelles

Les émissions de cette catégorie provenaient en grande partie de la Direction de la télévision éducative formelle de Radio-Québec, intégrée à la Société depuis un an. Celle-ci fut responsable de la production de vingt nouveaux épisodes de PASSE-PARTOUT axés sur la réalité multiethnique du Québec et que Radio-Québec a diffusés en exclusivité les lundis.

D'autres émissions de cette catégorie s'adressaient particulièrement aux élèves des niveaux primaire et secondaire, soit LE MARCHÉ AUX IMAGES, QUEBEC SCHOOL TELECASTS et VIDÉOACTIVITÉ.

En collaboration avec les Productions SDA, Radio-Canada, Téléfilm Canada, les ministères de l'Éducation et de la Santé et des Services sociaux, la DTEF a produit la quatrième et dernière tranche d'À PLEIN TEMPS, un téléroman sur les relations parents-enfants. La Société a également entrepris la production, en collaboration avec ses partenaires gouvernementaux et la Télé-Université, d'une série intitulée C'EST LA VIE et portant sur les événements majeurs de la vie après 55 ans. Une autre nouvelle série, celle-là destinée aux enfants de 6 à 9 ans, ROBIN ET STELLA, était préparée en cours d'année pour sa diffusion en 1989-1990.

Enfin, la DTEF a donné un nouvel essor à ses relations avec le système d'enseignement en publiant un bulletin d'information et en demandant aux commissions scolaires de désigner un répondant agissant comme agent de liaison avec Radio-Québec.

Notons finalement que Radio-Québec a offert à son auditoire adulte des cours spécialisés produits par la Corporation pour l'avancement des nouvelles applications de langages (CANAL) qui regroupe des institutions telles que l'Université de Montréal, l'Université Laval, l'Université du Québec à Montréal, la Télé-Université et l'École nationale d'administration publique.

Les émissions NORD-SUD et TÉLÉSERVICE rendaient compte du Sommet de la francophonie. De gauche à droite, les animateurs et journalistes André Payette, Raymonde Provencher, Claude Saucier, Marc Laurendeau

Les émissions éducatives non formelles

En 1987-1988, Radio-Québec offrait aux téléspectateurs des émissions éducatives non formelles de grande qualité qui, toutes, relevaient d'un mandat précis élaboré par des spécialistes de la télévision éducative. Cette démarche ainsi que la créativité de ses artisans ont permis à l'entreprise, dont on apprécie le contenu des émissions, de maintenir sa renommée.

Regroupées sous trois catégories, les émissions éducatives non formelles constituaient 72% de la programmation.

Les émissions d'actualités et d'affaires publiques

La programmation de ce secteur permet aux téléspectateurs d'être informés et de comprendre ce qui se passe dans les domaines politique, économique, social et culturel, tant sur le plan national qu'international. Ces émissions exercent, de plus, une fonction critique. Elles cherchent à analyser les enjeux collectifs et à susciter des débats, de façon à encourager une participation éclairée des citoyens à la vie en société.

On retrouvait dans cette catégorie l'émission DROIT DE PAROLE, animée par Claire Lamarche. Cette série dont la notoriété s'est établie au fil des ans adopte la formule du débat en studio. Les participants, tant des spécialistes que des citoyens, sont invités à discuter des sujets d'actualité.

Pour couvrir la scène internationale, Radio-Québec mettait à l'antenne en janvier une nouvelle série, TABLE RASE. Il s'agit d'un magazine d'information animé par Pierre Olivier et Stéphan Bureau. NORD-SUD, pour sa cinquième saison à l'antenne de Radio-Québec, continuait pour sa part d'aborder les questions de développement et de coopération internationale tout en conservant son titre de seul magazine francophone au monde entièrement consacré à cette dimension de l'information internationale. À cet égard, NORD-SUD rendait compte d'événements majeurs tels que le Sommet de la francophonie et celui du Commonwealth. À POINTS DE VUE, on présentait des dossiers chauds et très actuels provenant des quatre coins du monde et réalisés par des journalistes chevronnés.

En 1987-1988, Radio-Québec innovait par la présentation d'un nouveau magazine quotidien sur l'actualité économique et financière, L'INDICE. Commandité par la Banque nationale, ce magazine conseillait les téléspectateurs sur la façon d'administrer leurs finances personnelles.

Dans le secteur des actualités et des affaires publiques, il faut de plus souligner la retransmission de LA PÉRIODE DE QUESTIONS, les jours où l'Assemblée nationale siégeait, LES GROUPES PARLEMENTAIRES ainsi que l'émission spéciale LES FUNÉRAILLES DE MONSIEUR RENÉ LÉVESQUE. Enfin, Radio-Québec a diffusé LE DISCOURS D'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, LE DISCOURS DU BUDGET DU MINISTRE DES FINANCES et les débats de différentes commissions parlementaires.

Les émissions de culture générale

Les émissions de cette catégorie visent à transmettre aux téléspectateurs des connaissances dans une multitude de domaines tout en les mettant en contact direct avec des oeuvres culturelles appartenant à divers modes d'expression: films, opéras, concerts, spectacles, variétés.

Parmi les nouvelles séries de cette catégorie figurait 5 POUR 1, un jeu questionnaire sur la langue française présenté du lundi au vendredi. BIONDI ET CIE faisait découvrir des personnalités sous un jour nouveau grâce aux entrevues de l'animatrice Jeanette Biondi.

En 1987-1988, Radio-Québec allouait deux cases horaires aux mini-séries de qualité composées d'acquisitions ou de productions autonomes. Les téléspectateurs ont ainsi pu voir, entre autres, LE MATOU, d'après le roman d'Yves Beauchemin, LA STORIA, MILÉNA NOVA-TREMBLAY et SHAKA ZULU.

Le cinéma de qualité continuait d'occuper une bonne place dans la grille horaire. Durant l'été 1987, Radio-Québec a présenté CINÉMANIA cinq jours par semaine. Au cours de l'automne où ont été présentées plus de 70 primeurs, Radio-Québec offrait CINÉ-RÉPERTOIRE, CINÉ-CINÉMA et TÉLÉFILM. À l'hiver, s'est ajouté CINÉMA D'HOLLYWOOD. Pour renseigner les téléspectateurs sur les activités entourant le cinéma, on retrouvait MINI-MAG, C'EST ARRIVÉ À HOLLYWOOD et LES GRANDS DU CINÉMA.

Au chapitre des dramatiques, Radio-Québec mettait à l'antenne LES VOISINS, LA NUIT DE BONSAÏ, Premier prix du 3e concours de scénarios pour les jeunes auteurs de Radio-Québec, ainsi que des oeuvres interprétées par les finissants du Conservatoire d'art dramatique.

La mission éducative et culturelle de Radio-Québec se reflétait aussi dans des séries comme NATIONAL GEOGRAPHIC, RENCONTRE AVEC DES GENS REMARQUABLES et plusieurs documentaires sur les espèces animales, les civilisations, etc. À l'été 87, STATION-SOLEIL était le magazine estival de Radio-Québec réussissant à la fois à informer et à divertir les téléspectateurs.

LES VOISINS, une dramatique fort bien réussie de la réalisatrice Micheline Guertin

Les émissions de culture générale comportaient enfin des spectacles de musique ou de théâtre. Citons entre autres les spectacles de Diane Dufresne, Yves Montand, Edith Butler, LA SOIRÉE DE L'IMPRO, SOIRÉE À L'OPÉRA, ainsi que des émissions spéciales telles que le GALA DU 50e ANNIVERSAIRE DE L'UNION DES ARTISTES, 20 ANS DE CHANSONS - DE ILS S'AIMENT À LINDBERG et LE RETOUR AU TITANIC EN DIRECT.

Les émissions de services et société

Ce type d'émissions cherche à favoriser la compréhension et la prise en charge personnelle des défis et des problèmes de la vie quotidienne. Axées sur l'acquisition des connaissances et des habiletés jugées essentielles à l'épanouissement humain dans la vie quotidienne, dans la famille, au travail et au sein de la société, ces émissions fournissent des renseignements concrets, une information critique, des suggestions pratiques et des références utiles dans divers domaines, notamment la consommation, la santé, l'éducation, le travail, l'économie, la justice, les loisirs.

Du nombre, TÉLÉSERVICE abordait, du lundi au vendredi, une foule de sujets reliés aux thèmes cités précédemment. RETRAITE-ACTION dispensait, de son côté, des conseils judicieux aux aînés certes, mais aussi à tous ceux et celles qui se préoccupent de l'âge de la retraite et des conditions particulières qu'elle entraîne.

QUESTIONS D'ARGENT, pour sa part, a su démontrer l'importance de comprendre l'économie et les finances pour mieux gérer ses affaires personnelles et ce, grâce aux talents de son équipe d'animation et de recherche.

L'animatrice Nicole Germain entourée de quelques collaborateurs de RETRAITE ACTION

À PARLER POUR PARLER, Janette Bertrand recevait à sa table des invités capables de discuter ouvertement de sujets percutants et quelquefois délicats mais ayant des répercussions sociales toujours très grandes. Citons notamment les discussions sur le sida, les mères porteuses, les enfants de la prostitution. Dans la série AVEC UN GRAND A, c'était par le biais de dramatiques que quelques-unes de ces questions furent abordées par l'auteure Janette Bertrand.

Enfin, JUSTICE POUR TOUS utilisait également les dramatiques pour illustrer les sujets dont elle traitait, en plus de reconstituer certains procès.

Les émissions régionales

En 1987-1988, la Direction des activités régionales terminait son premier exercice complet d'activités et inscrivait ses émissions régionales dans la grille régulière. Désormais accessibles à l'ensemble de la population, ces émissions ont fait l'objet de lancements de programmation dans chacune des régions du Québec avec la collaboration des bureaux régionaux de Radio-Québec et de Communication-Québec.

LE MAGAZINE, une série sur l'information nationale, s'appuyait cette année sur le travail d'une douzaine d'équipes réparties dans dix régions, incluant Montréal. VIDÉOTOUR qui émanait aussi des diverses régions du Québec, se voulait plutôt une compétition amicale entre les équipes de production.

D'autres émissions régionales figuraient dans la grille horaire telles que VIVRE À... qui permettait de découvrir la manière de vivre des résidents de diverses municipalités du Québec. LE MEILLEUR DE SOI portait sur l'historique des Jeux du Québec et le cheminement des jeunes athlètes. L'ORPHELIN ET LA LUNE était une adaptation d'un conte algonguin, tandis que L'ABITIBI DU TRANSCONTINENTAL devenait la troisième émission d'une série sur l'histoire de l'Abitibi.

En éducation formelle, la Direction des activités régionales a produit, en collaboration avec la DTEF et les commissions scolaires de l'Est du Québec, neuf documents destinés à la série LE MARCHÉ AUX IMAGES. Enfin, avec ses partenaires du monde de l'éducation, elle a réalisé CULTIVER LA FORÊT, le troisième volet de la série LA SYLVICULTURE. Il s'agissait d'un cours télévisé s'adressant aux travailleurs forestiers et pour lequel des crédits de niveau secondaire étaient accordés.

Les émissions pour enfants

En 1987-1988, Radio-Québec accordait une place de choix à la programmation destinée aux enfants, et ce, aussi bien pendant la saison estivale qu'à l'automne et à la période des fêtes.

Durant la saison estivale, Radio-Québec a choisi de présenter le dimanche du cinéma spécialement conçu pour les enfants, CINÉ-SOLEIL, ainsi que le dessin animé MAYA L'ABEILLE.

À l'automne, elle leur réservait une heure par jour, sept jours par semine. Les jeunes téléspectateurs ont ainsi pu voir PINOCCHIO, CONRAD LE ROBOT et ORDY suivis de PASSE-PARTOUT qui comportait, entre autres, vingt nouveaux épisodes axés sur la réalité multiethnique.

La période des fêtes ramenait avec elle, cette année encore, les films de CINÉ-CADEAU incluant des contes et des légendes fort bien adaptés à la période de Noël.

Carole Vallières animait VIDÉOTOUR

La place des communautés culturelles

Radio-Québec s'est préoccupée en 1987-1988 d'accorder une place encore plus grande aux communautés culturelles dans sa programmation, poursuivant ainsi les efforts entrepris il y a dix ans.

La Société a choisi d'intégrer la dimension interculturelle dans l'ensemble de la programmation afin de favoriser le rapprochement des Québécois et des communautés culturelles. C'est ainsi que toutes les émissions avaient le mandat de refléter de façon significative la mosaïque culturelle et ethnique du Québec et d'assurer une présence importante à ses représentants.

En 1987-1988, TÉLÉSERVICE offrait de façon régulière une chronique sur cette question, alors que PARLER POUR PARLER, DROIT DE PAROLE, L'INDICE, LE MAGAZINE, POINTS DE VUE, TABLE RASE, RETRAITE-ACTION, STATION-SOLEIL et NORD-SUD traitaient du contexte multiethnique du Québec et présentaient des invités, des participants et des comédiens issus des différentes communautés culturelles.

Rappelons enfin qu'en ce domaine Radio-Québec s'est adressée d'une façon particulière aux enfants avec la réalisation de 20 nouvelles émissions PASSE-PARTOUT mettant en scène des personnages représentant différents groupes ethniques.

Les coproductions

Radio-Québec estime que son partenariat avec les producteurs indépendants constitue une source d'enrichissement mutuel, et il est dans ses intentions d'allouer le quart du budget de sa programmation à la production indépendante, en 1990-1991.

En juin 1987, elle conviait les producteurs indépendants à une séance d'information, et leur remettait le document «Appel de projets» dans lequel elle exposait les règles de la collaboration qu'elle voulait instaurer. Il faut noter que c'était la première fois qu'un réseau de télévision québécois s'exprimait aussi clairement sur la nature des relations qu'il souhaite entretenir avec ses partenaires extérieurs.

Selon les critères d'évaluation et de sélection des projets, les coproductions devaient répondre aux exigences de la programmation éducative et culturelle de Radio-Québec et être conformes à ses orientations. Elles devaient correspondre aux goûts et aux attentes de la société québécoise actuelle et refléter les nouvelles tendances culturelles et sociales. Enfin, elles devaient respecter les normes techniques en vigueur à Radio-Québec et utiliser un langage télévisuel contemporain.

En 1987-1988, les coproductions telles À PLEIN TEMPS, L'INDICE, LA FAUNE NORDIQUE, LE MATOU, POINTS CHAUDS, VIDÉOTOUR, TABLE RASE et LA SYLVICULTURE ont occupé 11% du temps d'antenne pour un total de 404,5 heures, incluant les reprises.

De ces coproductions, 64% étaient des émissions éducatives non formelles. Radio-Québec a investi dans le secteur de la coproduction, en 1987-1988, la somme de 7,2 millions de dollars, soit 15,7% du budget alloué à la programmation. Cette somme incluait tant l'argent versé directement aux coproducteurs que les prestations de service, les frais généraux et les frais d'administration.

Les acquisitions

En 1987-1988, la programmation de Radio-Québec était constituée dans une proportion de 29% d'acquisitions. La majeure partie des acquisitions étaient des films et des documentaires achetés à l'étranger. Ainsi, en 1987-1988, près des deux tiers des achats de documents provenaient en parts égales des États-Unis et du Japon, tandis que les achats de la France représentaient près de 10%.

À celles-ci s'ajoutent les émissions d'éducation formelle produits par CANAL et comptant pour plus de 30% du temps de diffusion.

Notons enfin que le budget consacré aux acquisitions ainsi que le nombre de documents acquis tendent à se stabiliser depuis quelques années.

Radio Québec

GRILLE DE DIFFUSION

Automne 87

JOUR

	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
10h00	Dents d'aujourd'hui	Psychologie de l'apprentissage	L'homme et ses aliments	La sylviculture			De famille en familles	10h00
10h30	Les grands courants de l'art			Le marché aux images	Le marché aux images	Le marché aux images		10h30
11h00		Sciences et cultures	Quebec School Telecasts	Quebec School Telecasts	Quebec School Telecasts	Quebec School Telecasts	Quebec School Telecasts	11h00
11h30	L'ENAP présente	Le cours de mon argent	Télé-université	Télé-université	Télé-université	Télé-université	Dents d'aujourd'hui	11h30
12h00	Santé et sécurité au travail: notions de base	Les prophètes d'Israël			Formation continue en sciences de la santé	Communication et organisation	La mythologie gréco-romaine	12h00
12h30								12h30
13h00	Emissions régionales	Gérer sa forêt	Quebec School Telecasts	Quebec School Telecasts	Quebec School Telecasts	Quebec School Telecasts	Quebec School Telecasts	13h00
13h30	Justice pour tous	Les animaux et leurs mystères	Lecture du nouveau testament	Le marché aux images	Le marché aux images	Le marché aux images	La gestion au féminin II	13h30
14h00	Téléfilm	Ciné-cinéma		A déterminer	De famille en familles	La sylviculture	Les prophètes d'Israël	14h00
14h30			Psychologie de l'apprentissage	Les grands courants de l'art		Formation continue en sciences de la santé		14h30
15h00					Santé et sécurité au travail: notions de base		L'homme et ses aliments	15h00
15h30			L'ENAP présente	Gérer sa forêt		La gestion au féminin I		15h30
16h00	Points de vue	Mini-séries I	Vidéotour	Droit de parole	La planète vivante	Le magazine	Mini-séries II	16h00
16h30								16h30
17h00	Nord-Sud	Questions d'argent	Légendes du monde	Retraite-action	National Geographic explore	Les grands du cinéma	Biondi & Cie	17h00
17h30	Pinocchio	Conrad le robot	Maya l'abeille	Maya l'abeille	Maya l'abeille	Maya l'abeille	Maya l'abeille	17h30

Radio Québec

GRILLE DE DIFFUSION

Automne 87

SOIR

	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
18h00	Passe-Partout	Passe-Partout	Passe-Partout	Passe-Partout	Passe-Partout	Passe-Partout	Passe-Partout	18h00
18h30	A plein temps	Vidéotour	Téléservice	Téléservice	Téléservice	Téléservice	Téléservice	18h30
19h00	Mini-séries II Kennedy contre Hoffa Les Bleus et les Gris		L'indice					19h00 19h15
19h30		Légendes du monde	Cinq pour un	Cinq pour un	Cinq pour un	Cinq pour un	Cinq pour un	19h30
20h00	Parler pour parler (rediffusion)	La soirée de l'impro	La planète vivante	Questions d'argent	Le magazine	Retraite-action	Droit de parole	20h00
20h30				Nord-Sud		Biondi & Cie		20h30
21h00	Ciné-répertoire		Téléfilm	Histoire et civilisation	Ciné-cinéma	Points de vue	Mini-séries I Shaka Zulu Le matou	21h00
21h30								21h30
22h00				Les animaux et leurs mystères		Documentaires	Parler pour parler	22h00
22h30		Les grands du cinéma		Justice pour tous		National Geographic explore		22h30
23h00	Rencontre avec des gens remarquables	Le lendemain du futur	L'indice (rediffusion)					23h00
23h15			Téléservice (rediffusion)	Téléservice (rediffusion)	Téléservice (rediffusion)	Téléservice (rediffusion)	Téléservice (rediffusion)	23h15
23h30		La magie de la danse						23h30
00h00								00h00

L'auditoire

Le profil des téléspectateurs francophones

Selon les données compilées à l'automne 1987 par le service de la recherche de Radio-Québec, les femmes formaient encore la majorité de son auditoire et leur proportion (55%) était légèrement plus élevée que dans la population (51%).

La même observation valait pour les enfants âgés de 2 à 11 ans qui représentaient 20% de l'auditoire de Radio-Québec et 15% de la population, tandis que le groupe d'âge des 12 à 17 ans et celui des 18 à 24 ans étaient légèrement sous-représentés dans l'auditoire de Radio-Québec. La représentation des autres groupes d'âge correspondait globalement à celle de la population.

Le profil des téléspectateurs indiquait aussi une représentation équivalente à la population des individus ayant une scolarité de niveau secondaire ou collégial, soit 68%, ainsi qu'un nombre supérieur d'individus vivant dans un foyer avec des enfants de moins de 12 ans, soit 46% contre 42% dans la population.

Sur le plan de la consommation de télévision, on retrouvait dans l'auditoire de Radio-Québec une majorité de téléspectateurs écoutant plus de 25 heures de télévision par semaine, soit 54% contre 46% dans la population québécoise, et une proportion de personnes abonnées au câble supérieure au taux de branchement québécois, soit 64% contre 61%. Enfin l'auditoire de Radio-Québec comptait une présence de propriétaires de magnétoscopes équivalente à celle enregistrée dans la population du Québec, soit 54%.

La portée hebdomadaire

La portée hebdomadaire renseigne sur le nombre de personnes (2 ans et plus) qui regardent Radio-Québec au moins quinze minutes au cours d'une semaine. Comme l'indique le tableau suivant, la portée a progressé d'une façon constante entre l'automne 1980 et le printemps 1987, le nombre de téléspectateurs ayant presque doublé durant ces années. Cependant, au cours du présent exercice, la portée s'est stabilisée autour de 2 800 000 téléspectateurs.

Cette situation reflétait les nouvelles conditions du marché de la télévision au Québec où la concurrence était très forte entre les réseaux de télévision francophones. Néanmoins, Radio-Québec est le réseau qui a le moins souffert de ce nouveau contexte puisqu'il a affiché les auditoires les plus stables.

PROGRESSION DE LA PORTÉE DEPUIS 1980

AUTOMNE		PRINTEMPS	
1980	1 483 000 téléspectateurs	1981	1 445 000 téléspectateurs
1981	1 667 000	1982	1 820 000
1982	1 833 000	1983	1 834 000
1983	2 362 000	1984	2 166 000
1984	2 493 000	1985	2 547 000
1985	2 606 000	1986	2 723 000
1986	2 867 000	1987	2 855 000
1987	2 790 000	1988	2 800 000

SOURCE: BBM, Rapports de Portée, automne 1980 au printemps 1988

L'écoute hedbomadaire

Selon les données MICRO-BBM, les téléspectateurs ont regardé les émissions de Radio-Québec en moyenne 2,7 heures par semaine pour une durée totale de 7 072 000 heures au cours de l'automne 1987, et en moyenne 2,9 heures par semaine au printemps 1988, soit un total de 7 562 000 heures.

La part de marché de Radio-Québec est passée de 4,5% à l'automne à 4,7% au printemps. Sur la base du marché francophone, la proportion se chiffrait respectivement, pour la même période, à 5,2% et 5,4%.

Il est intéressant de noter que Radio-Québec a su maintenir sa part de marché en 1987-1988, alors que la télévision devenait un domaine hautement compétitif.

Palmarès des émissions régulières

Le tableau ci-dessous présente les dix séries régulières ayant enregistré les plus importants auditoires moyens au cours de l'exercice 1987-1988. Le tableau indique les auditoires maxima de ces séries. Il faut souligner à cet effet que quatre émissions ont réussi à attirer, au moins une fois, plus d'un demi-million de téléspectateurs au cours de l'année. Ces émissions étaient l'épisode de GISÈLE ET MARC dans AVEC UN GRAND A qui a obtenu 939 000 téléspectateurs, le 25 mars; LES PIÈGES AMOUREUX, une discussion à PARLER POUR PARLER, également le 25 mars, avec 808 000 téléspectateurs; DROIT DE PAROLE aux champions du remariage, le 8 janvier, 849 000 téléspectateurs, et, enfin, PASSE-PARTOUT qui a obtenu son auditoire maximum le 11 janvier avec 751 000 téléspectateurs.

PALMARÈS DES ÉMISSIONS RÉGULIÈRES[1]

Rang	Titre de l'émission	Auditoire moyen	Auditoire maximum	Date[2]	Sujet
1	AVEC UN GRAND A Vendredi 21 h-22 h	691 000	939 000	25 mars	«Gisèle et Marc»
2	PARLER POUR PARLER Vendredi 22 h-23 h	485 000	808 000	25 mars	«Les pièges amoureux»
3	DROIT DE PAROLE Vendredi 20 h-21 h	480 000	849 000	8 janv.	«Aux champions de remariage»
4	PASSE-PARTOUT Lun.-dim. 18 h-18 h 30	372 000	751 000	11 janv.	
5	À PLEIN TEMPS Samedi 18 h 30-19 h	254 000	450 000	5 déc.	«... va bien Mme la Marquise»
6	CHARLIE BROWN Dimanche 18 h 30-19 h	231 000	455 000	21 fév.	«C'est ton chien, Charlie»
7	SOIRÉE DE L'IMPRO Dimanche 20 h-22 h 30	215 000	371 000	17 janv.	«Étoiles contre médias»
8	PARLER POUR PARLER Samedi 22 h-23 h	193 000	437 000	30 avril	«Les enfants de la prostitution»
9	MINI-SÉRIES Vendredi 21 h-22 h	191 000	439 000	8 janv.	«Miléna Nova Tremblay»
10	TÉLÉSERVICE Lun.-ven. 18 h 30-19 h 15	188 000	365 000	16 fév.	

1. Ce palmarès comprend uniquement les émissions qui ont été diffusées au moins 6 fois au cours de la saison 1987-1988.
2. Date où l'émission a obtenu son auditoire maximum.

Les émissions spéciales

Le record pour les émissions spéciales présentées durant la saison 1987-1988 appartient à RETOUR AU TITANIC EN DIRECT qui a réussi une performance extraordinaire pour la télévision éducative en attirant un auditoire moyen de 1 536 000 téléspectateurs, soit 51% des Québécois francophones à l'écoute de la télévision entre 20 h et 22 h, le soir du 28 octobre 1987. Ces résultats surpassaient la cote très élevée de 894 000 auditeurs obtenue précédemment par TÉLÉSERVICE EN PLEIN DANS LE MILLE et le film LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX, diffusé dans le cadre de CINÉ-CADEAU. Selon le rapport Nielsen pour la semaine du 22 au 28 octobre 1987, l'émission se classait au cinquième rang du palmarès des dix émissions les plus regardées au Québec.

Pour sa part, PARLER POUR PARLER, SPÉCIAL SIDA a intéressé quelque 800 000 personnes, tandis que le SPÉCIAL SIDA TÉLÉPHONIQUE a recueilli un auditoire moyen de 305 000 personnes, malgré l'heure tardive à laquelle il a été présenté. La dramatique LES VOISINS a remporté un succès notable en rejoignant près d'un demi-million de téléspectateurs.

PALMARÈS DES ÉMISSIONS SPÉCIALES

Rang	Titre	Auditoire	Date
1	RETOUR AU TITANIC EN DIRECT mercredi 20 h-22 h	1 536 000	87-10-28
2	PARLER POUR PARLER, SPÉCIAL SIDA vendredi 22 h-23 h	796 000	88-02-26
3	LES VOISINS dimanche 20 h-21 h 45	469 000	87-09-27
4	SOIRÉE DE L'IMPRO: ÉTOILES VS MÉDIAS dimanche 20 h-23 h	371 000	88-01-17
5	LES 9 HEURES DE JEAN LAPOINTE dimanche 14 h-23 h 30	322 000	88-03-13
6	SPÉCIAL SIDA TÉLÉPHONIQUE vendredi 23 h-1 h	305 000	88-02-26
7	HOMMMAGE À RENÉ LÉVESQUE lundi 21 h-21 h 30	244 000	87-11-02
8	TÉLÉ-DONS dimanche 11 h-23 h	204 000	87-11-08
9	LA VIE D'ARTISTE dimanche 20 h-23 h	167 000	87-12-20
10	TÉLÉTHON DE LA DYSTROPHIE MUSCULAIRE dimanche 21 h-lundi 19 h	86 000	87-09-07

Le marketing

La campagne publicitaire 1987-1988 «Attends, t'as pas tout vu!» a remporté un grand succès et a mérité plusieurs prix, dont un Coq d'argent décerné par le Publicité Club de Montréal. L'objectif de cette campagne publicitaire était de rejoindre de nouveaux auditoires en développant un nouveau positionnement axé sur le lancement de la programmation en septembre, les sondages BBM de l'automne et du printemps ainsi que sur la programmation spéciale du temps des fêtes.

Grâce à ses efforts de promotion et de publicité des émissions ainsi qu'à l'apparition de divers concours, Radio-Québec a reçu en 1987-1988, près de 600 000 lettres et coupons-réponses de téléspectateurs intéressés à y participer. Les appels téléphoniques des téléspectateurs acheminés au service des relations avec l'auditoire, soit pour faire connaître leurs commentaires ou pour demander des renseignements, s'élevaient, pour leur part, à environ 73 000, tandis que le service téléphonique «1-900» a reçu 250 000 appels.

Michel Louvain animait le THÉLÉTHON DE LA DYSTROPHIE MUSCULAIRE

Radio-Québec a poursuivi en 1987-1988 sa politique de distribution des émissions à des organismes à but non lucratif, permettant ainsi la vente au prix coûtant de 14176 copies dans les formats VHS, Beta, Vidéo 8 et U-Matic.

La Société a également vendu des produits dérivés de la série PASSE-PARTOUT tels que les disques, cassettes, affiches, casse-tête, livres de contes, figurines, etc. Les profits réalisés par la vente de ces produits servent à créer de nouveaux objets ou sont réinvestis dans la production d'émissions de ce type.

Radio Québec

L'ADMINISTRATION ET LA TECHNIQUE

Le personnel

En 1987-1988, la Direction des ressources humaines a consacré ses efforts aux négociations qui ont mené au renouvellement des conventions collectives du Syndicat général des employés de Radio-Québec (SGERQ) et du Syndicat des employés en radio-télévision de Radio-Québec (SERT). La Société a également procédé à la signature de la première convention collective de l'Association des réalisateurs (ARRQ) qui avait obtenu, le 19 janvier 1988, son accréditation syndicale en vertu du code du travail du Québec. Enfin, une première entente est intervenue avec la Société des auteurs, recherchistes, documentalistes et compositeurs (SARDEC).

Sur le plan de la gestion des ressources humaines, la Direction générale s'est vu confier le mandat d'élaborer un plan de rationalisation des effectifs conformément aux attentes signifiées par le gouvernement dans le document «Bilan et perspectives de la Société de radio-télévision du Québec».

Le 31 mars 1988, le nombre d'employés permanents en place s'élevait à 608. Ce nombre inclut les 27 employés de la nouvelle Direction de la télévision éducative formelle, qui relevait auparavant du ministère de l'Éducation sous le nom de la Direction de la production et de la distribution du matériel didactique du ministère de l'Éducation.

Mentionnons, de plus, qu'un certain nombre d'employés contractuels ont obtenu le statut de permanent.

Sur le plan de la formation du personnel, la Société a poursuivi son programme d'enseignement de l'anglais destiné particulièrement aux employés qui utilisent cette langue dans le cadre de leurs fonctions.

Différents programmes ont également été offerts aux réalisateurs et aux membres des équipes de production, notamment en journalisme électronique et en technique d'éclairage de studio.

De leur côté, les cadres de la Société ont bénéficié d'un exercice d'évaluation de leurs habiletés en administration, dans le cadre d'un programme de formation à l'intention des gestionnaires.

Radio-Québec accueillait d'autre part des finissants de l'école secondaire de La Dauversière, leur permettant ainsi d'effectuer un stage en milieu de travail. L'initiative avait été parrainée par le Centre des dirigeants d'entreprise qui visait à mieux faire connaître le monde du travail.

Par ailleurs, la Société s'est conformée à la Loi sur la protection des non-fumeurs en interdisant l'usage du tabac, depuis le 1er janvier 1987, dans les endroits déjà prévus par la loi ainsi que dans les locaux destinés à la production des émissions.

Il faut mentionner enfin que les employés de Radio-Québec ont accès à une garderie, L'autre garderie, située dans les locaux de Radio-Québec. Celle-ci a pu bénéficier de l'appui de la Société tout au long de l'année.

Le réseau

Depuis l'inauguration de la station de Grand-Fonds en 1984, laquelle permet la retransmission des émissions dans la région de Rivière-du-Loup, Radio-Québec rejoint 91,4% de la population du Québec par le biais de ses 14 stations émettrices et de ses 3 stations réémettrices. La Société complétait ainsi l'implantation de son réseau, dont la fiabilité technique est supérieure à 99%.

De plus, grâce à la câblodistribution et à l'utilisation du satellite Anik C-3 comme véhicule de transmission des émissions, la programmation est aujourd'hui accessible partout au Québec et peut être captée par plus de 95% de la population.

RÉSEAU D'ANTENNES

Ville	Indicatif et canal	
Anse-aux-Gascons	CIVK-TV1	32
Baie-Trinité	CIVF-TV	12
Carleton	CIVK-TV	15
Chapeau	CIVP-TV	23
Chicoutimi	CIVV-TV	8
Gaspé	CIVK-TV3	35
Grand-Fonds	CIVB-TV1	31
Hull	CIVO-TV	30
Montréal	CIVM-TV	17
Percé	CIVK-TV2	40
Québec	CIVQ-TV	15
Rimouski	CIVB-TV	22
Rouyn	CIVA-TV1	8
Sept-Îles	CIVG-TV	9
Sherbrooke	CIVS-TV	24
Trois-Rivières	CIVC-TV	45
Val d'Or	CIVA-TV	12

Les téléspectateurs peuvent également, dans la plupart des régions du Québec, capter la programmation de Radio-Québec sur le câble 8.

En janvier 1988, Radio-Québec décidait de retransmettre en stéréophonie la partie de sa programmation qui s'y prête. Après l'adoption d'une résolution au conseil d'administration, la direction du réseau effectuera, au cours du prochain exercice financier, les démarches en vue d'acquérir les équipements nécessaires à la réalisation de ce projet.

La Direction du réseau a également fait l'acquisition d'un ordinateur HP100 qui permet d'obtenir rapidement un rapport sur l'état de chacun de ses sites de retransmission et de réagir promptement en cas de panne ou de défectuosité.

Au cours de l'exercice 1987-1988, le réseau d'infrastructures de la Société a totalisé des revenus de plus d'un demi-million de dollars provenant principalement de la location d'antennes ou de locaux.

Les équipements techniques

En plus d'apporter des modifications à son réseau, Radio-Québec a augmenté ses moyens de production, de postproduction et de diffusion par la mise en service de plusieurs nouvelles installations et par des acquisitions importantes. Ainsi, Radio-Québec a entrepris l'exploitation, au siège social de Montréal, de deux salles de montage. Elle a de plus mis en service deux nouvelles unités de tournage en vidéo légère.

En 1987-1988, la Direction de l'exploitation technique s'est dotée de plusieurs nouveaux équipements soit pour diffuser certains émissions aux malentendants, soit pour augmenter les possibilités d'effets spéciaux. Elle s'est également munie de nouveaux pupitres d'aiguillage et d'un système de montage électronique.

L'informatique

Au début de l'exercice 1987-1988, la Direction générale de Radio-Québec créait le Comité informatique dont la mission était d'assurer le respect des priorités institutionnelles en matière de développement de l'informatique et de contrôler l'évolution des principaux projets.

Le Service de l'informatique, qui dessert l'ensemble des unités administratives, était chargé, pour sa part, de mettre en place divers systèmes informatiques dont l'installation de micro-ordinateurs, en vue de rationaliser les activités de Radio-Québec et d'améliorer la productivité.

Ainsi, au cours de l'exercice, Radio-Québec a mis sur pied un système de suivi des coûts de production des émissions et un registre automatisé de diffusion. Enfin, elle a procédé à l'informatisation de la paie pour les membres de l'Union des artistes et créé un système de gestion des rubans magnétoscopiques.

Les finances

Les revenus

Pour l'exercice terminé le 31 mars 1988, le revenu global de Radio-Québec s'élevait à 72,5 millions de dollars, dont 61,6 millions provenaient de la subvention gouvernementale. La participation du gouvernement équivaut donc à environ 85% du budget total.

Les revenus autonomes, totalisant 10,9 millions de dollars, représentaient près de 15% du revenu total et dépassaient ainsi les prévisions budgétaires de 1,4 million de dollars. Les revenus de la Direction du marketing se chiffraient à 5,5 millions de dollars, soit 4,6 millions provenant des messages publicitaires et de la commandite, 0,4 million de la commandite à la fabrication et 0,5 million de la distribution. La Direction du réseau a retiré 0,5 million de dollars de la location d'antennes et de locaux. La Direction de la télévision éducative formelle a généré 1,1 million de dollars par le biais de la participation du ministère de l'Éducation. Pour leur part, la Direction des services à la programmation et la Direction des activités régionales enregistraient respectivement des revenus de 0,9 million et de 0,4 million de dollars provenant en majeure partie du remboursement de dépenses de production. Enfin, 1,8 million provenait du Fonds des moyens d'enseignement, tandis que les revenus de la trésorerie et les revenus divers s'élevaient respectivement à 0,5 million et 0,2 million.

De plus, Radio-Québec a conclu avec certaines entreprises, dont les médias écrits et la radio, des échanges de services promotionnels qui sont évalués à environ 1,7 million de dollars, somme qui n'est pas comptabilisée aux états financiers.

Les dépenses

Au cours de l'exercice, les dépenses de Radio-Québec se sont chiffrées à 72,7 millions de dollars, incluant le poste extraordinaire qui comprenait les indemnités versées aux employés des bureaux régionaux fermés durant l'exercice précédent ainsi que les coûts reliés à la restructuration des activités de la Société.

Les coûts touchant la diffusion et la distribution des émissions accaparaient une part importante du budget puisqu'ils représentaient 86% des dépenses de la Société.

DÉPENSES SELON LES CATÉGORIES D'ACTIVITÉS (en millions $)

Catégories d'activités	1987-1988 (12 mois)		1986-1987 (7 mois)		1985-1986 (12 mois)	
Diffusion et distribution des émissions	62,6	(86%)	32,7*	(82%)	54,6	(82%)
Administration	7,0	(10%)	4,3	(11%)	7,5	(11%)
Frais financiers	2,3	(3%)	1,5	(4%)	2,9	(4%)
Total avant poste extraordinaire	71,9	(99%)	38,5	(97%)	65,0	(97%)
Poste extraordinaire	0,8	(1%)	1,3	(3%)	1,6	(3%)
TOTAL	**72,7**	**(100%)**	**39,8**	**(100%)**	**66,6**	**(100%)**

*Selon les états financiers redressés

REVENUS SELON LES SOURCES (en millions $)

Sources	1987-1988 (12 mois)		1986-1987 (7 mois)		1985-1986 (12 mois)	
Subvention gouvernementale	61,6	(85%)	34,6	(86%)	59,6	(93%)
Revenus autonomes	10,9	(15%)	5,5	(14%)	4,8	(7%)
TOTAL	**72,5**	**(100%)**	**40,1**	**(100%)**	**64,4**	**(100%)**

Radio Québec

LES ADRESSES

Bureaux régionaux

Abitibi-Témiscamingue
1032, 3e Avenue
Val d'Or (Québec)
J9P 1T6
(819) 825-5132

Bas-Saint-Laurent
79, rue de l'Évêché Est
Rimouski (Québec)
G5L 1X7
(418) 722-3743

Côte-Nord
410, avenue Évangéline
Sept-Îles (Québec)
G4R 2N5
(418) 968-2240

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
178, route 132 Est
C.P. 4000
Saint-Omer, Comté Bonaventure (Québec)
G0C 2Z0
(418) 364-7025

Saguenay-Lac-Saint-Jean
100, boulevard Saint-Joseph Sud
Alma (Québec)
G8B 7A6
(418) 668-6191

Siège social et centre de production de Montréal

800, rue Fullum
Montréal (Québec)
H2K 3L7
(514) 521-2424

RADIO-QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 1988

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié le bilan de Radio-Québec au 31 mars 1988 ainsi que l'état des revenus et dépenses, l'état de l'avoir et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de Radio-Québec au 31 mars 1988 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière de l'exercice terminé à cette date, selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Rhéal Chatelain, F.C.A.

Québec, le 10 juin 1988

RADIO-QUÉBEC
(L.R.Q., chapitre S-11.1)

BILAN
AU 31 MARS 1988

ACTIF

	1988	1987 (note 3)
	$	$
À COURT TERME		
Débiteurs	3 259 688	2 279 236
Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec à recevoir	1 061 900	—
Émissions réalisées et en cours de production	6 540 826	8 142 414
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des coproductions	8 102 766	7 101 276
Fournitures techniques et de production	517 338	539 011
Frais payés d'avance	437 693	566 391
Versements sur prêt hypothécaire et solde de prix de vente échéant en deçà d'un an (note 4)	261 055	191 916
	20 181 266	**18 820 244**
CRÉANCES GARANTIES (note 4)	2 808 203	3 086 005
IMMOBILISATIONS (note 5)	25 282 746	25 733 599
	48 272 215	**47 639 848**

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Guy Lord

Jacques Girard

PASSIF

	1988	1987 (note 3)
	$	$
À COURT TERME		
Chèques en circulation moins encaisse	591 819	211 779
Emprunts auprès d'institutions financières	15 476 610	17 465 062
Créditeurs et frais courus	5 816 724	4 249 461
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des coproductions	3 480 498	2 083 674
Versements sur dette à long terme échéant en deçà d'un an (note 6)	1 854 854	1 695 598
Revenus reportés (note 8)	256 956	21 938
	27 477 461	**25 727 512**
DETTE À LONG TERME (note 6)	11 017 604	11 938 847
AVANCE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (note 7)	1 800 000	1 800 000
REVENUS REPORTÉS (note 8)	334 295	341 251
	40 629 360	**39 807 610**
AVOIR	7 642 855	7 832 238
	48 272 215	**47 639 848**

FONDS DE PRODUCTION DE MATÉRIEL AUDIO-VISUEL À CARACTÈRE ÉDUCATIF (note 14)

ENGAGEMENTS (note 16)

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN (note 17)

Radio Québec

AVOIR
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1988

	1988 (12 mois)	1987 (7 mois) (note 3)
	$	$
SOLDE AU DÉBUT		
Solde déjà établi	9 502 687	6 727 681
Redressements affectés à l'exercice antérieur (note 3)	1 670 449	—
Solde redressé	**7 832 238**	**6 727 681**
Excédent des dépenses sur les revenus et la subvention de l'exercice	(189 383)	336 461
Excédent des actifs nets acquis du Fonds renouvelable des moyens d'enseignement du gouvernement du Québec sur le prix d'acquisition (note 14)	—	768 096
SOLDE À LA FIN	**7 642 855**	**7 832 238**

REVENUS ET DÉPENSES
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1988

	1988 (12 mois)	1987 (7 mois) (note 3)
	$	$
DÉPENSES (note 9)		
Coût des émissions diffusées		
Émissions produites et diffusées (note 10)	33 504 844	17 825 940
Acquisitions et coproductions	12 593 079	5 891 522
	46 097 923	**23 717 462**
Coût de distribution		
Mise en ondes et réseau	9 790 029	6 497 173
Services à la programmation	6 726 466	2 467 451
	16 516 495	**8 964 624**
Coût des émissions diffusées et de distribution	62 614 418	32 682 086
Administration	7 047 313	4 334 495
Frais financiers (note 11)	2 266 499	1 493 621
	71 928 230	**38 510 202**
REVENUS (note 12)	10 958 302	5 560 230
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS AVANT POSTE EXTRAORDINAIRE	**60 969 928**	**32 949 972**
Poste extraordinaire (note 13)	798 955	1 293 308
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	**61 768 883**	**34 243 280**
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	61 579 500	34 579 741
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS ET LA SUBVENTION DE L'EXERCICE	**189 383**	**(336 461)**

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1988

	1988 (12 mois)	1987 (7 mois) (note 3)
	$	$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des dépenses sur les revenus et la subvention de l'exercice	(189 383)	336 461
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement des immobilisations	3 087 274	1 667 279
Revenus reportés	(21 937)	(15 884)
Gain sur aliénations d'immobilisations	—	(198 444)
Fonds générés par les opérations	**2 875 954**	**1 789 412**
Variation des actifs et passifs à court terme hors liquidités	1 922 204	(14 324 612)
Fonds générés (absorbés) par les activités d'exploitation	**4 798 158**	**(12 535 200)**
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	(760 978)	(560 716)
Acquisitions de biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	(1 875 443)	(880 985)
Produit d'aliénations d'immobilisations	—	287 087
Fonds absorbés par les activités d'investissement	**(2 636 421)**	**(1 154 614)**
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	958 328	3 086 249
Encaissement des créances garanties	208 662	99 231
Remboursement de la dette à long terme	(1 720 315)	(696 640)
Avance du gouvernement du Québec	—	1 800 000
Apport du gouvernement du Québec	—	768 096
Fonds (absorbés) générés par les activités de financement	**(553 325)**	**5 056 936**
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS AU COURS DE L'EXERCICE	**1 608 412**	**(8 632 878)**
ENDETTEMENT BANCAIRE AU DÉBUT	17 676 841	9 043 963
ENDETTEMENT BANCAIRE À LA FIN	**16 068 429**	**17 676 841**

L'endettement bancaire comprend les chèques en circulation moins l'encaisse et les emprunts auprès d'institutions financières.

Radio Québec

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 MARS 1988

1. CONSTITUTION, OBJETS ET OPÉRATIONS

Radio-Québec, corporation au sens du Code civil, constituée par la Loi sur la Société de radio-télévision du Québec, a principalement pour objets d'établir et d'exploiter une entreprise de radio-télévision éducative sur l'ensemble du territoire québécois et aussi d'établir, de posséder et d'exploiter un service de production de documents audio-visuels et de radio-télévision.

Les revenus du Fonds de production de matériel audio-visuel à caractère éducatif sont réinvestis dans des productions du même type.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de Radio-Québec ont été préparés par la direction selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les conventions comptables énoncées ci-dessous. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Les états financiers cumulent les comptes de la Société et ceux du Fonds de production de matériel audio-visuel à caractère éducatif.

Fournitures techniques et de production

Les stocks de fournitures techniques et de production sont inscrits au plus bas du prix coûtant ou de la valeur de réalisation nette. Le prix coûtant est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Émissions réalisées et en cours de production

Les émissions réalisées et en cours de production sont comptabilisées au prix coûtant et incluent les coûts directs des fournitures et des services ainsi que la part des frais généraux et de main-d'oeuvre reliée à chaque émission. Le coût total d'une émission est imputé aux opérations lors de la diffusion ou lorsque l'émission est déclarée inutilisable.

Produits dérivés

Les coûts de production des produits dérivés (disques, imprimés, figurines, etc.) sont imputés aux opérations dans l'exercice où ils sont encourus alors que les revenus et royautés provenant de la vente de ces produits le sont selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Participations au coût des émissions du Fonds de production de matériel audio-visuel à caractère éducatif

Les participations au coût de ces émissions sont inscrites aux revenus reportés dès qu'elles sont attribuées et sont virées aux revenus aux dates de diffusion des émissions.

Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des coproductions

Les droits de télédiffusion et de distribution de documents audio-visuels sont généralement acquis pour une période de cinq ans; ils sont capitalisés pour être ensuite imputés aux opérations en fonction des diffusions effectuées et, sauf pour certains cas où une autre base est spécifiée au contrat, la base suivante est utilisée:

70% pour la première diffusion;
30% pour la deuxième diffusion.

Les droits sur les films qui sont jugés inutilisables sont radiés des livres dès qu'une décision est prise à cet effet.

Quant aux coproductions, la participation de Radio-Québec et les droits sont capitalisés pour être ensuite imputés entièrement aux opérations lors de la première diffusion.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au prix d'acquisition et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la vie utile estimative des immobilisations comme suit:

Réseau d'antennes	20 ans
Améliorations au réseau d'antennes	10 ans
Centre de mise en ondes	5 ans
Matériel technique	10 ans
Ameublement et agencement	10 ans
Équipement informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail, maximum 5 ans

Le réseau d'antennes comprend les bâtisses, les matériaux, les services d'ingénierie, les infrastructures, les frais directs de main-d'oeuvre, les intérêts sur le financement temporaire durant la construction et les frais généraux qui s'y rapportent.

Vacances aux employés

Les vacances aux employés sont comptabilisées lors de leur paiement.

Régimes de retraite

La contribution de l'employeur au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) est assumée par le gouvernement du Québec et n'est pas présentée à l'état des revenus et dépenses.

3. REDRESSEMENTS AFFECTÉS À L'EXERCICE ANTÉRIEUR

Des corrections d'imputation au coût des émissions réalisées et en cours de production au 31 mars 1987 ont été effectuées et le passif relatif aux congés de maladie monnayables accumulés au 31 mars 1987 a été inscrit.

Ces deux redressements au 31 mars 1987 ont eu pour effet d'augmenter (diminuer) les postes suivants des états financiers de l'exercice de 7 mois terminé le 31 mars 1987:

Bilan	**$**
Émissions réalisées et en cours de production	(1 439 252)
Créditeurs et frais courus - Congés de maladie	231 197
Avoir	(1 670 449)
Revenus et dépenses	
Excédent des revenus et de la subvention sur les dépenses de l'exercice	(1 670 449)

Les chiffres comparatifs de 1987 ont été redressés pour donner effet à ces redressements.

4. CRÉANCES GARANTIES

	1988	1987
	$	$
Prêt hypothécaire, 12¼%, remboursable par versements mensuels égaux de 49 685 $ jusqu'en 1991 et de 38 217 $ jusqu'en 1997	3 009 463	3 207 106
Solde de prix de vente	59 795	70 815
	3 069 258	**3 277 921**
Versements échéant en deçà d'un an	261 055	191 916
	2 808 203	**3 086 005**

5. IMMOBILISATIONS

	1988			1987
	Coût	Amortissement accumulé	Net	Net
	$	$	$	$
Réseau d'antennes incluant les améliorations	22 168 176	6 000 974	16 167 202	16 999 986
Centre de mise en ondes	366 923	226 219	140 704	214 039
Matériel technique	5 770 231	5 558 210	212 021	326 130
Ameublement et agencement	1 135 289	1 095 179	40 110	73 933
Équipement informatique	3 757	3 070	687	1 438
Matériel roulant	91 898	68 300	23 598	18 338
Améliorations locatives	1 912 450	1 074 165	838 285	815 374
	31 448 724	**14 026 117**	**17 422 607**	**18 449 238**
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition:				
Matériel technique	10 650 620	4 621 182	6 029 438	6 300 128
Ameublement et agencement	907 045	550 137	356 908	426 287
Équipement informatique	674 533	290 066	384 467	331 606
	12 232 198	**5 461 385**	**6 770 813**	**7 058 021**
Équipement en cours de financement	1 151 681	62 355	1 089 326	226 340
	13 383 879	**5 523 740**	**7 860 139**	**7 284 361**
	44 832 603	**19 549 857**	**25 282 746**	**25 733 599**

Radio Québec

6. DETTE À LONG TERME

	1988	1987
	$	$
Obligations, série «A», 17,5% échéant le 23 décembre 1996	3 125 000	3 675 000
Obligations découlant de contrats de location-acquisition, 10,0% à 18,9% échéant jusqu'en 1997	9 747 458	9 959 445
	12 872 458	**13 634 445**
Versements échéant en deçà d'un an	1 854 854	1 695 598
	11 017 604	**11 938 847**

Les versements en capital sur les obligations série «A» pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

	$
1989	350 000
1990	200 000
1991	225 000
1992	300 000
1993	425 000

Les paiements minimums exigibles sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition s'établissent comme suit:

	$
1989	2 418 018
1990	2 442 785
1991	2 666 271
1992	2 129 228
1993	1 282 514
1994 à 1997	1 218 304
Total des paiements minimums exigibles	**12 157 120**
Montant représentant les intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	2 409 662
	9 747 458

7. AVANCE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Avance, ne portant pas intérêt, et sans modalité de remboursement, de 1 800 000 $ consentie pour la constitution du Fonds de production de matériel audiovisuel à caractère éducatif.

8. REVENUS REPORTÉS

Loyer reporté

Radio-Québec a perçu un loyer de 455 000 $ couvrant une période de 20 ans débutant le 1er décembre 1982, pour des biens soumis à bail et pour leurs droits d'usage. Le loyer crédité aux revenus annuellement est établi selon une formule permettant de dégager un taux de rendement constant sur la durée du bail.

Participations reportées au coût des émissions

Les participations reportées au coût des émissions du Fonds de production de matériel audio-visuel à caractère éducatif au 31 mars 1988 s'élèvent à 250 000 $.

9. DÉPENSES PAR CATÉGORIE

	1988 (12 mois)	1987 (7 mois)
	$	$
Traitements, salaires et avantages sociaux	34 554 162	18 105 618
Services de transport et de communication	3 700 283	1 926 630
Services professionnels, administratifs et autres	10 085 715	5 673 088
Loyers	6 375 571	3 562 023
Fournitures et approvisionnements	3 452 570	2 151 950
Droits de télédiffusion et de distribution	6 949 825	3 017 493
Amortissement des immobilisations	3 087 274	1 667 279
Frais financiers	2 266 499	1 493 621
Mauvaises créances	41 368	15 631
	70 513 267	**37 613 333**
Émissions réalisées et en cours de production et participation dans des coproductions - Variation de l'exercice	1 414 963	896 869
	71 928 230	**38 510 202**

10. COÛT DES ÉMISSIONS PRODUITES ET DIFFUSÉES

	1988 (12 mois)	1987 (7 mois)
	$	$
Émissions réalisées et en cours de production au début	**8 142 414**	**7 974 807**
Coût de production de l'exercice		
Productions nationales	24 358 912	12 908 616
Productions régionales	1 237 482	972 678
Amortissement du matériel technique	1 012 569	405 195
Frais généraux	3 075 325	2 300 622
Fonds de production de matériel audio-visuel à caractère éducatif	2 218 968	1 406 436
	31 903 256	**17 993 547**
	40 045 670	**25 968 354**
Moins: Émissions réalisées et en cours de production à la fin	6 540 826	8 142 414
Coût des émissions produites et diffusées	**33 504 844**	**17 825 940**

11. FRAIS FINANCIERS

	1988 (12 mois)	1987 (7 mois)
	$	$
Intérêts sur emprunts auprès d'institutions financières	602 971	678 746
Intérêts sur obligations	617 090	389 267
Intérêts sur obligations découlant de contrats de location-acquisition	1 046 438	425 608
	2 266 499	**1 493 621**

12. REVENUS

	1988 (12 mois)	1987 (7 mois)
	$	$
Ventes, services et participations	10 490 607	5 193 736
Intérêts sur prêt hypothécaire et dépôts bancaires	467 695	366 494
	10 958 302	**5 560 230**

Radio Québec

13. POSTE EXTRAORDINAIRE

Ce poste représente les coûts reliés à la fermeture de bureaux régionaux et certains coûts de réorganisation des opérations

	1988 (12 mois)	1987 (7 mois)
	$	$
Indemnités de départ - bureau de Montréal	588 024	796 339
Indemnités de départ - bureaux régionaux	78 808	95 701
Résiliation de baux	119 772	312 493
Autres	12 351	88 775
	798 955	**1 293 308**

14. FONDS DE PRODUCTION DE MATÉRIEL AUDIO-VISUEL À CARACTÈRE ÉDUCATIF

Les opérations de ce Fonds sont cumulées à celles de Radio-Québec aux fins de présentation aux états financiers.

Les états financiers du Fonds de l'exercice de 5½ mois terminé le 31 mars 1987 ont été redressés pour tenir compte de la correction des frais variables du coût des émissions produites et diffusées assumés par Radio-Québec. Ce redressement a eu pour effet d'augmenter de 113 548 $ l'excédent des revenus sur les dépenses, le montant dû par Radio-Québec ainsi que le solde du Fonds.

Les frais d'administration du Fonds sont assumés par Radio-Québec.

REVENUS ET DÉPENSES DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1988

	1988 (12 mois)	1987 (5½ mois) (redressé)
	$	$
Revenus		
Royautés sur vente de produits dérivés	709 348	280 093
Droits de diffusion	431 959	192 550
Ventes de cours et de matériel didactique	321 736	574 648
Participations dans les productions:		
Radio-Québec	350 000	—
Autres participants	405 000	245 250
	2 218 043	**1 292 541**
Dépenses		
Coût des émissions produites et diffusées		
Émissions réalisées et en cours de production au début	679 673	—
Coût de production des émissions de l'exercice incluant les frais généraux	2 989 433	1 527 869
	3 669 106	**1 527 869**
Moins: Émissions réalisées et en cours de production à la fin	465 263	679 673
	3 203 843	**848 196**
Coût de distribution	459 563	431 000
	3 663 406	**1 279 196**
Moins: Dépenses assumées par Radio-Québec	1 202 250	113 548
	2 461 156	**1 165 648**
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	**243 113**	**(126 893)**

SOLDE DU FONDS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1988

	1988 (12 mois)	1987 (5½ mois) (redressé)
	$	$
Solde du Fonds au début		
Solde déjà établi	781 441	—
Redressement - dépenses assumées par Radio-Québec	113 548	—
Solde redressé	**894 989**	—
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	(243 113)	126 893
Excédent des actifs nets acquis du Fonds renouvelable des moyens d'enseignement du gouvernement du Québec sur le prix d'acquisition	—	768 096
Solde du Fonds à la fin	**651 876**	**894 989**

BILAN

	1988	1987
Débiteurs	599 948	716 415
Dû par Radio-Québec	1 727 445	1 390 681
Émissions réalisées et en cours de production	465 263	679 673
	2 792 656	**2 786 769**
Créditeurs	90 780	91 780
Revenus reportés	250 000	—
	340 780	**91 780**
Avance du gouvernement du Québec	1 800 000	1 800 000
	2 140 780	**1 891 780**
Solde du Fonds	651 876	894 989
	2 792 656	**2 786 769**

15. ÉCHANGES DE SERVICES

Radio-Québec a effectué au cours de l'exercice des échanges de services pour un montant d'environ 1 676 000 $ (1987: 355 000 $). Le montant d'échanges de services, non comptabilisé aux opérations, est établi en fonction de la valeur des services acquis ou des services rendus. Ces transactions n'ont aucun effet sur les résultats des opérations de la Société.

16. ENGAGEMENTS

Radio-Québec s'est engagée en vertu de contrats échéant jusqu'en 2013 à verser un montant total de 16 847 711 $ pour les locaux et autres biens et services.

Les montants exigibles en vertu de ces contrats pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

	$
1989	5 224 216
1990	4 215 298
1991	2 754 693
1992	2 506 365
1993	1 036 322

17. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN Dette à long terme

Radio-Québec a effectué le 25 mai 1988 un emprunt de 10 000 000 $ par l'émission d'obligations dont 5 000 000 $ à 9,75 % l'an, échéant le 25 mai 1993 et 5 000 000 $ à 11,25 % l'an, échéant le 25 mai 2003.

Les intérêts semestriels et le remboursement du capital de cet emprunt seront payés par Radio-Québec au moyen des fonds provenant de subventions attribuées à même les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement.

Radio Québec